Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 23 juin 2022

N°128/06/2022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 23 juin à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 juin 2022.

Présents : 29
Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX, Philippe BECADE, Marie-Claude BERLY, Nadine BON, Daniel BORY, Bernard BOUTON, Aurélie BURATTI, Gérard CATALA, Valérie CAURO, Nadia CHEKLIT, Jean Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Philippe FASAN, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Jean-François GARRIGUES, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Mathieu KEBOUCHE, Khalid LAABID, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Fabrice MIEULET, Claudine PEIRONE, Mathieu PERGET, Quentin SUCAU

Pouvoirs : 5

Mesdames, Messieurs Solal GEA à Marie-Claude BERLY, Anne-Marie GRIMAL à Annie GUILLOT, Robert INFANTI à Daniel BORY, Angèle LOUCHART à Pauline FORESTIE, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES à Marie-Agnès DETAILLEUR

Absents : 15

Mesdames, Messieurs Brigitte BAREGES, Michel CAPPELLETTI, Andréa CARO GOMEZ, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL, Olivier FOURNET, Stéphane GONZALEZ, Arnaud HILION, Sandrine LAGARDE, Jeannine MEIGNAN, Arnaud MOURGUES, Laurence PAGES, Bernard PECOU, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER

Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Maire, est sortie et n'a pas participé au vote

Madame Véronique LAGARRIGUE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n° 24 du 25 février 2021, portant adoption du Budget Primitif Annexe de la Cuisine Centrale 2021,

Vu la délibération n° 193 du 20 septembre 2021, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe de la Cuisine Centrale 2021,

Vu la délibération n° 264 du 6 décembre 2021, portant adoption de la Décision Modificative n°2 Budget Annexe de la Cuisine Centrale 2021,

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire,

Les résultats du Budget 2021 Annexe de la Cuisine Centrale sont les suivants :

En section de fonctionnement, les dépenses réelles sont ventilées principalement entre des achats de denrées alimentaires (1 520 486 €) et des dépenses de personnel (1 219 788 €).

Les recettes réelles proviennent principalement des ventes de repas (2 460 620 €) et de la subvention d'équilibre du budget principal (663 000 €).

En section d'investissement, les dépenses réelles d'investissement concernent essentiellement des acquisitions de gros matériel (57 237 €).

La recette réelle provient de l'encaissement du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) à hauteur de 7 940 €.

Le montant des amortissements s'élève à 56 960 € pour ce budget (dépense d'ordre budgétaire de fonctionnement et recette d'ordre budgétaire d'investissement).

Les résultats du Budget 2021 annexe de la Cuisine Centrale sont les suivants :

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 169 252,75	3 169 252,75	0,00
	Section d'investissement	57 237,45	64 899,85	7 662,40
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	0,00	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	65 555,03	
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	3 226 490,20	3 299 707,63	73 217,43

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	24 755,08	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	24 755,08	0,00

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 169 252,75	3 169 252,75	0,00
	Section d'investissement	81 992,53	130 454,88	48 462,35
	TOTAL CUMULE	3 251 245,28	3 299 707,63	48 462,35

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	24 755,08	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 797,91	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 957,17	

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2021, et les Décisions Modificatives de l'exercice 2021 considéré,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir, en dehors de la présence de Madame le Maire :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2021,

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville Montauban,
- arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2021 – Budget annexe de la Cuisine Centrale,
- adopter le Compte Administratif 2021 – Budget Annexe de la Cuisine Centrale, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : 30 JUIN 2022

De sa publication et/ou affichage le : 30 JUIN 2022

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 juin 2022

Le Maire
Brigitte BAREGES